

NANTES, le 23 décembre 2011

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
997 SE/SS

Madame, Monsieur le Délégué Syndical,

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions posées pour la réunion des **Délégués du Personnel du 16 décembre 2011**.

582 - PARKING BEAUSEJOUR

SUD vous demande une surveillance sur ce parking, afin que nous puissions nous garer sans retrouver nos véhicules dégradés

Le parking de Beauséjour n'est pas un P+R, il n'est donc pas vidéo surveillé et nous n'en avons pas la gestion. Nous allons nous rapprocher de Nantes Métropole pour ce sujet.

583 - FLECHE ORANGE MOUTONNERIE

SUD vous demande de faire baisser le dispositif de la flèche orange qui nous autorise à filer tout droit ou tourner à gauche. En effet, les voitures attendent le feu vert pour démarrer (au niveau de Moutonnerie vers Colinière)

La position du feu est réglementaire (Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière). La flèche orange doit être apposée à gauche du feu vert. Nous allons regarder pour rajouter un répéteur ou demander un recul de la ligne.

584 - R24 CARDO

SUD vous demande la suppression du premier R24 au sortir de la garde du Cardo, vers Rivière, ce qui nous permettrait de se présenter au 2ème R24 avant les voitures venant de la route de Rennes

Le R24 positionné en amont pour les bus a été imposé par la CUNM.

Le décalage de 6 secondes entre l'extinction du R24 Bus et la libération des VL venant du périphérique a été maintenu afin de faciliter l'entrée de bus sur le giratoire.

Nous allons regarder pour allonger ce temps.

585 - ECLAIRAGE BOMBARDIER

SUD vous demande de prendre exemple sur la rame 356, au niveau de l'éclairage, qui est bien réglé, avec une bonne visibilité en feux de croisement.

La maintenance tramway remercie pour ce retour. Les véhicules seront, comme déjà annoncé, faits au plus vite. Il reste 6 véhicules à faire. Tout sera terminé pour la fin de l'année.

586 - RAMES BOMBARDIER

SUD vous demande l'installation du film blanc dos chauffeur sur toutes les rames Bombardier, et un film anti-regard sur les deux autres vitres

La maintenance tramway est contente d'avoir un retour sur les essais de filmage de l'arrière de la cabine Bombardier. Ce filmage répond à une des demandes du groupe CHSCT au niveau des améliorations de la cabine Bombardier.

Le film opaque blanc est celui qui a été aussi validé par la maintenance et nous avons déjà demandé à notre sous-traitant d'équiper tous les véhicules à l'identique de la rame 382 M1.

587 - RAMES TW

SUD vous demande de mettre l'interrupteur ouverture forcée en direct, comme pour la fermeture forcée. En effet, en heures de pointes, ce système serait beaucoup plus pratique pour les conducteurs et la clientèle

Cette modification n'est pas aussi simple que nous pouvons le penser. Elle nécessite obligatoirement un changement du logiciel du tramway avec modification de câblage, sans compter la procédure d'exploitation. De plus toute modification de cet ordre doit être validé par le STRMTG (organisme de l'état). Nous ne pouvons pas accéder à cette demande.

588 - RAMES TW LE DIMANCHE

SUD vous demande pourquoi le dimanche 20 novembre, il y avait encore des rames Alstom à rouler. Avec le pourcentage de poussettes le dimanche, il est impossible de travailler correctement.

Il s'agit effectivement d'une consigne PCC, uniquement sur la ligne 1. Nous faisons le maximum pour qu'elle soit respectée.

Nous allons rappeler la règle.

589 - LETTRE DE REPOS

SUD vous demande s'il est possible aux assureurs et aux non affectés de changer de lettre de repos, au mini reclassement au mois de janvier

Cela est possible, à titre exceptionnel, pour une raison bien identifiée, sous réserve d'avoir effectué un cycle complet de 10 semaines et que cela ne perturbe pas l'équilibre général des cycles.

Nous invitons les personnes concernées à se rapprocher de leur responsable gestion.

590 - LIMITATION DE VITESSE TW

SUD vous demande s'il y a une raison particulière pour que les rames TW soient limitées à 40km/ en voie 1, au niveau du carrefour du quai de la Fosse, et à 50km/h en voie 2, entre Médiathèque et Chantiers Navals

C'est exact, les limitations de vitesses sur le poteau caténaire 1595 affichent 40km/h en direction V1 et 50 km/h en direction de V2. Le tronçon de voie TW entre la rue Gaston Michel et l'allée de la bourse est limité à 40 km/h.

591 - VERIFICATEURS DE LA SCAT

SUD vous demande si le contrat avec la Scat sera renouvelé pour 2012, et s'il y a un bilan financier et médical à nous présenter

Le bilan sera présenté en janvier, en CE.

592 - DEPARTS SUR ORDRE

SUD vous demande pour quelles raisons la direction persiste à donner des départs sur ordre à partir de 21h, alors qu'il y a des TW tous les 10 minutes (le 25 novembre, le départ a été donné à 21h06, donc un TW 4 minutes plus tard : Quel intérêt, à part déranger les usagers qui ont hâte de rentrer chez eux ?

Seules les lignes 1 et 4 sont à fréquence de 10 minutes.

Nous allons regarder pour exclure la ligne 1 pour les départs sur ordre jusqu'à 22h30.

593 - FREQUENCE TW LIGNE 1 LE SOIR

SUD vous demande s'il est envisagé des pointages entre 21h et 22h30 pour savoir s'il est nécessaire de maintenir du lundi au jeudi les départs toutes les 10 minutes

Il s'agit d'une demande de Nantes Métropole et nous ne changerons rien pour le moment.

594 - INCIVILITES

SUD vous demande d'envoyer la prévention sur les trains 23-07 ou 21-02, le mardi et le jeudi, à l'arrêt Plessis Tison direction Haluchère, vers 20h. Les conducteurs sont victimes du même groupe de jeunes footballeurs qui sèment la zizanie dans le bus, avec un manque de respect certain : crachats – insultes etc.

Nous allons programmer des interventions de la prévention en jours rose.

595 - Service du dimanche :

La CFTC vous demande la possibilité d'accompagner le conducteur par la prévention sur le service GD 1229 en fin de vacation. En effet il devient de plus en plus difficile d'effectuer le retournement à Commerce. Les clients ne veulent pas évacuer la rame malgré l'annonce vocale et ils sont agressifs.
En fonction des disponibilités des agents, la prévention sera présente en embarqué.

596 - Changement de lettre de repos :

La CFTC vous demande s'il est possible de changer de lettre de repos en cours d'année ? Comme cela a été fait sur Dalby-le Bêle pour convenance personnelle, cela sera-t-il applicable a tous les demandeurs ?

Il y a une permutation entre 2 agents qui a été faite à leur demande. Cela sera fait le 16 janvier au mini reclassement.

597 – Pictogrammes :

La CFTC vous demande d'apposer à l'arrière des bus comme cela est fait sur les cars LILA des pictogrammes « attention angle mort ».Le partage des couloirs avec nos amis cyclistes étant accidentogène cette mesure favorisera notre partenariat.

Ce n'est pas prévu pour le moment.

598 - Détecteurs de feux :

La CFTC vous demande d'équiper les véhicules MPA de détecteurs de déclenchement de feux comme sur les chronobus, ceci afin d'optimiser les interventions de la prévention.

Ce n'est pas prévu pour le moment.

599 - Equipement véhicules MPA:

La CFTC vous demande la possibilité d'installer un défibrillateur à l'intérieur des véhicules MPA ainsi que des grands parapluies qui nous seraient bien utiles lorsque nous portons assistance à des clients tombés sur les quais et que nous ne pouvons pas déplacer.

La politique de la Semitan concernant les défibrillateurs consiste à équiper en priorité l'ensemble des sites.

Actuellement, 4 défibrillateurs sont opérationnels:

- espace mobilité commerce
- espace mobilité Pirmil
- PCC Dalby
- PCR Saint-Herblain

3 défibrillateurs supplémentaires seront installés en janvier 2012

- accueil de Dalby
- Le Bêle
- Trentemoult

45 défibrillateurs mis à disposition à la demande de la mairie de Nantes sont également disponible au centre ville et en périphérie. La liste de leur localisation sera affichée dans les salles de prise de service.

L'équipement des véhicules de la Semitan n'est pas prévu, mais nous allons mettre la liste des défibrillateurs disponibles sur l'agglomération.

Nous allons regarder pour équiper les voitures de la MPA en parapluie.

600 - Eclairage ligne 3:

Entre Trocardière et Grande Ouche, sous la trémie 18 projecteurs sur 20 ne fonctionnent pas ainsi que les éclairages le long des voies. La CFTC vous demande pourquoi ? Alors que ses signalements ont été remontés depuis plusieurs semaines à l'UP.

C'est réparé.

601 - Eclairage ligne 1 :

Même problème entre Bouffay et Duchesse Anne ou de nuit le long du château aucune visibilité dans une zone très fréquentée par les piétons.

Un courrier de la direction Générale a été adressé à Nantes Métropole, afin de prendre en compte cette problématique, dans le cadre des travaux de Feydeau.

602 - Trémie Trocardière:

La CFTC réitère sa demande de pose d'un filet au dessus de la voie tramway afin d'éviter les jets de pierres fréquents à cet endroit.

Nous n'avons pas d'information concernant des jets de pierre à cet endroit. Si tel est le cas, nous vous remercions de nous faire remonter l'information, afin d'étayer la demande de grille.

603 - Croisement ligne 1, 2 et 3:

L'info a été remontée plusieurs fois comme quoi le passage du TR voie 2, au croisement lignes 1 et 2, de la verticale à l'horizontale sans passer par l'étape intermédiaire du point clignotant. La CFTC vous demande si le défaut a été trouvé ?

Les dysfonctionnements constatés ont été reproduits et la cause a été identifiée. Sur la voie 2 de la ligne 1 un équipement provisoire sera mis en place en attendant les travaux de génie civil. Concernant les lignes 2 et 3 les travaux seront engagés début 2012.

604 - Vestiaires ACIC hommes:

Dans un des vestiaires homme des ACIC à commerce (près de la porte du BRIEF), lorsqu'ils se changent lumière allumée, nos collègues sont visibles de l'extérieur. La CFTC vous demande d'équiper la vitre d'un film permettant de préserver leur intimité. NB : Il existe un store, mais celui-ci est HS.

Nous allons faire réparer le store.

605 - Habillage portes TW :

Nous avons constaté sur la rame 381 l'habillage des portes avec des publicités. La CFTC considère cette pratique comme dangereuse pour les contrôleurs notamment lors des descentes ou la visibilité est nulle. La CFTC vous demande de tenir compte de cette remarque lors des futurs habillages de TW.

Après échange avec la direction commerciale, cette contrainte sera dorénavant prise en compte.

606 – service de nuit ligne 27 ,94 et 86

Dans le cadre des Chronosbus la CGT vous demande qui aura l'attribution de ces services car ils sont actuellement effectués par les affrétés qui n'ont pas de service de nuit et de véhicule équipé en conséquence ?

Ce n'est pas encore finalisé, mais la logique voudrait que ce soit les titulaires de la ligne. Pour les affrétés concernés, les équipements des véhicules restent de leur responsabilité.

607 - éclairage des rame ALSTOM

La CGT vous demande de quelle puissance (watts) sont les ampoules des rames ALSTOM ?

Plusieurs secteurs sont très mal éclairés, et les phares des tramways ne sont vraiment pas efficaces. Dans le cadre de la remise en état des rames ALSTOM, ne serait-il pas possible de revoir ce problème ?

La puissance des ampoules des rames Alstom est de 24W.

Nous n'avons eu de remontées sur l'éclairage des rames Alstom. Nous allons regarder.

608 - PARKING DALBY

Il est de plus en plus difficile de se garer à Dalby, sauf si l'on a une place réservée ! A l'avenir, que comptez-vous faire ?

Rien n'est prévu pour le parking de Dalby.

609 - Ligne 29

1° - L'arrêt CAMBRONNE dans le centre de St Sébastien est très difficile d'accès lorsqu'il faut se servir de la palette, car l'arrêt n'est pas du tout adapté. Nous avons de plus en plus de personnes à mobilité réduite que nous faisons descendre dans des conditions extrêmes.

La CGT vous demande de prendre conscience des risques que vous faites prendre aux conducteurs. Que comptez-vous faire ?

2° - Sur la 29-02 au départ de Pirmil à 18H54, comment expliquez vous le retrait de 5Mn sur le temps de parcours ?

1° La demande de mise en accessibilité de cet arrêt a été transmise aux services de Nantes Métropole. Cet aménagement s'inscrit dans le programme global de mise en accessibilité

totale du réseau qui, selon la loi, devra être effective en 2015 au plus tard. Nous allons regarder la possibilité de mettre un arrêt provisoire avant.

2° Le TTM sur les 3 courses précédentes est 18h10 = 27' 18h27 = 26' 18h39 = 23' (18h54 = 22')

La diminution du TTM est donc progressive.

Le TTM a été calculé sur la base des données SAE/Ophthor et des pointages terrain.

Effectivement, la course au départ de 18h54 peut être tendue en fonction de la fréquentation.

Nous l'analyserons pour les prochains TTM.

610 – VOTE SUR LE CYCLE DE REPOS

Comment se fait-il que les services non concernés par la conduite puissent se prononcer sur le cycle de repos des conducteurs ? D'autre part, il est possible de voter plusieurs fois... Nous ne pouvons pas accepter ces conditions de vote. La CGT vous demande de remettre en place un vote plus sécurisé.

Il n'y a pas de blocage automatique des agents non concernés mais un filtre qui fonctionne après le vote.

Il n'est pas possible de voter 2 fois. Il est par contre possible de modifier son vote jusqu'à la date limite du 31 décembre. Seule la dernière validation en ligne des réponses est prise en compte, comme décrit sur Résonance.

611 – LA VISUALISATION JE ME L'ATTITRE

Une nouvelle affiche demandant d'interpeller le client qui n'est pas en règle, fleurit dans les salles de prise de service ! Ce n'est pas le rôle du conducteur de faire du contrôle de titre. Nous vous rappelons que le conducteur est tout seul dans son bus, c'est de l'inconscience pure et simple ! La CGT vous demande de retirer ces affiches.

Cette affiche est conforme aux consignes de la MPA : le conducteur visualise le titre.

612 - NOUVEAU POSTE « AGENT D'INFORMATION EN TEMPS REEL »

Pourquoi demander aux agents déjà en poste de repostuler pour le même travail (depuis plus de 10 ans pour certains...) avec quelques tâches supplémentaires ? Serait-ce dans le but de se séparer d'agents qui ne conviennent plus ? Que deviendront les agents qui ne réussiraient pas les tests ?

Le poste d'agent information temps réel ne couvre pas le même périmètre que celui des missions PIC actuelles.

Même si l'activité liée à l'information en situation perturbée reste une activité importante, ses modalités de mise en oeuvre vont changer pour privilégier l'information en temps réel en situation inopinée et venir alimenter tous les outils actuels et futurs et notamment les applications mobiles, le nouveau serveur vocal interactif...

De nouvelles activités telles que l'information en temps réel ou en léger différé sur les nouveaux services interactifs clients (applications mobiles, mon Espace, Destineo,...) apparaissent dans les missions afin de proposer des services performants à nos clients dans un univers où la concurrence apparaît (ouverture des données transport accessibles dans la métropole nantaise depuis le 22/11/11).

La volonté d'augmenter la satisfaction clients en situation perturbée nécessite également de renforcer l'information terrain et les agents d'information temps réel devront demain contribuer à sa réalisation.

Pour toutes ses raisons, les futurs agents information temps réel seront intégralement centrés sur ces missions qui nécessitent des compétences élargies et seront rattachés à Catherine Labedan au sein du Département Information Clients.

Les agents qui ne réussiront pas les tests exerceront leur mission de conseiller commercial.

613 – PIÈCES DE 1CTS ET 2 CTS

La CGT vous demande l'autorisation de ne plus prendre ces pièces qui deviennent de plus en plus nombreuses pour payer un titre de transport, et à l'occasion génèrent un grand retard, lorsqu'il faut recompter sa monnaie.

Nous ne pouvons accéder à cette demande car c'est illégal. Cependant nous allons rappeler au service commercial que ces pièces doivent être acceptées à l'espace mobilité.

614 – LIGNE 4

En voie 2 au croisement des Bourdonnières avant d'arriver en station, nous n'avons aucune visibilité sur les véhicules arrivants de la gauche (rue des Bourdonnières), qui ont pris la fâcheuse tendance à griller les R24 !!!!! La CGT vous demande l'implantation d'un miroir.

L'attitude la plus raisonnable est d'arriver à allure modérée afin d'anticiper, un miroir ne résoudra pas le fait que le R24 soit « grillé », de plus le miroir ne sera que peu utile par temps sombre ou humide (condensation).

615 – ECLAIRAGE AUBETTES LIGNE 4

Plusieurs aubettes sur cette ligne ne sont plus éclairées. (Beaulieu V2 ; Bourdonnière V1 V2). La CGT vous demande de contacter les services concernés pour la remise en état de tout l'éclairage le plus rapidement possible.

Nous allons nous rapprocher des IF.

616 – CARREFOUR AU NOIR LIGNE 4

Le 8 décembre 2011, le carrefour « EUROPCAR » est resté au noir de 15h00 jusqu'à 18h54, obligeant les conducteurs à le franchir avec les consignes de sécurité... En cas d'accident, qui est responsable ?

En cas d'accident, c'est l'entreprise qui est civilement responsable.

Le 8 décembre, les temps d'intervention furent longs.

617 – BUS CITARO PROBLEME PALETTE

Serait-il possible de fabriquer un outil pour rentrer la palette lorsque celle-ci est récalcitrante, afin d'éviter d'abîmer nos chaussures, qui ne font pas partie de la dotation habillement ?

La consigne n'est pas de taper dans les palettes pour les rentrer, le service maintenance se déplace à chaque demande.

618 – NUIT DE LA ST SYLVESTRE

La CGT vous demande quelles dispositions vous comptez prendre concernant la sécurité des usagés et des salariés ? Quel effectif prévention ? Avez-vous pris contacts avec la police ?

Il n'y a pas de festivités spécifiques, l'effectif sera un peu renforcé. Une réunion préparatoire a été faite avec la police.

619 – SERVICE DE NUIT

La CGT vous demande pourquoi, depuis quelques temps, nous constatons l'absence de la BSTC sur le terrain.

La BSTC est toujours présente, elle s'est par contre, concentrée sur la ligne 22.

620 – PORTATIF NUMERIQUE

Les agents réclament une formation ou un mode d'emploi pour l'utilisation de ce nouveau matériel.

Une information a été faite auprès des agents de maîtrise qui diffusent l'information aux agents, lorsque le portatif est transmis.

Un mode d'emploi est à disposition auprès des agents de maîtrise.

621 – VITRE ANTI-AGRESSION

La CGT vous demande les numéros de bus équipés actuellement, et sur quel dépôt sont-ils ?

Les véhicules actuellement équipés sont : n°267 (SH) et 289 (BL),

Les prochains sont : 491 TT le 26/12, 538 SH le 19/12

622 - DALBY

Sur le remisage tramway Dalby entre R1 et R3 le bitume est très abîmé suite aux travaux de cet été. Le soir après le remisage des tramways, les conducteurs peuvent se blesser, c'est dangereux, car il y a peu de visibilité. La CGT vous demande de remettre en état cet endroit.

C'est en cours de travaux.

623 – MARQUAGE AU SOL AU BÊLE

Lors du stationnement des bus au Bêle, nous sommes parfois obligé de faire plusieurs manœuvres (marche avant et arrière) pour garer le bus car le marquage au sol est pratiquement effacé. La CGT vous demande de revoir le marquage au sol afin de faciliter le stationnement.

Nous allons regarder.

624 – PAUSE A BEAUJOIRE

Sur certain service bus du soir, les fins de service se font à la Beaujoire, et le conducteur doit attendre jusqu'à 35 minutes pour reprendre un bus au même endroit. Il n'y a aucun local pour s'abriter. Serait-il possible d'utiliser le local du gardien P+R ?

Notre réponse est constante, le local doit être déménagé.

625 -Poste informatique Haluchère :

Quand allez-vous changer le poste informatique (écran) de la station Haluchère pour que les salariés puissent consulter leurs plannings.

La demande a été réitérée.

626 -Navette Bêle 2012 :

La CFDT s'interroge sur l'itinéraire de la navette "Bêle" pour la rentrée 2012. En effet, le terminus de la ligne 1 sera Ranzay et la station Beaujoire ne sera desservie qu'ultérieurement. Quid de la navette ?

De même lorsque la ligne 1 sera opérationnelle en totalité avec 2 terminus quelle priorité sera accordée ? Haluchère et Beaujoire ?

Il n'est pas prévu de changer la navette à ce moment.

627 -Dimanche TW Dalby :

La CFDT vous demande de privilégier l'utilisation de rames Bombardier pour un meilleur confort (climatisation- chauffage) et une meilleure sécurité (freinage).

Réponse 588

628 -Ligne 42 Gare de Vertou :

La CFDT vous demande où en est la réflexion sur l'aménagement du cycle des feux pour la 42 vers commerce.

Nous allons regarder.

629 - Réponses DP sans suite réelle :

La CFDT vous demande un meilleur suivi des réponses.

- Le barillet clef conducteur au local Parking Beaujoire peut-il être changé (coupure 28mn, dans le froid et la pluie) ?

- Feu Zola vers Bellevue- Déviation René Bouhier : allongement de la phase feu vert.

Les demandes sont systématiquement transmises aux services concernés.

1- concernant le local du parking de Beaujoire, nous avons toujours dit que ce n'était pas un local conducteur

2 - la déviation René BOUHIER, est finie, le problème nous semblait réglé. Nous allons regarder.

630 - Local maîtrise Commerce :

La CFDT vous demande à quelle date seront entrepris les travaux de réfection des peintures dans le local maîtrise Commerce.

Un grand lessivage est prévu la semaine prochaine.

631 - Appuis vélos :

La CFDT vous demande de vrais appuis vélos plutôt que des « tords jantes » à Trentemoult et St Herblain.

Ce point pourra être abordé lors des négociations sur le Plan mobilité.

632 -Ligne 21 :

La ligne 21 passe en chronobus en Septembre 2012. La CFDT vous demande si la desserte de Pin Sec à Chocolaterie a été réévaluée car à chacun des 4 arrêts nous faisons des montées-descentes.

Les trois arrêts Menetrier, Fresnel et Dunant seront repris par la ligne 11 dont l'itinéraire sera modifié entre les arrêts Bottière et Pin Sec.

633- Le Figaro à la SEMITAN :

La CFDT vous demande pourquoi, régulièrement le matin depuis octobre dans les salles de prises de services notamment sur SH, le Figaro journal politiquement très orienté est à disposition. Avez-vous souscrit un abonnement à quelques mois d'une élection majeure pour le pays ?

Nous n'avons souscrit aucun abonnement au Figaro. Il doit s'agir d'une offre gratuite d'essai.

634 -Carte FIMO :

La CFDT vous demande la gratuité du duplicata de la carte FIMO pour ceux a qui on avait donné une mauvaise information de la déchirer et de ne garder que la carte FCO.

Si le motif de duplicata (mauvaise information...) de la carte Fimo est porté à notre connaissance, la gratuité est appliquée. Dans le cas contraire c'est 5 Euros.

635 -Eclairage arrêt Ouche Cormier Ligne 80 :

La CFDT vous demande d'intervenir auprès des services concernés afin de sécuriser les deux arrêts Ouche Cormier par la mise en place d'un éclairage rue de la Garenne.

Nous allons demander.

636- Formations pour les Techniques :

La CFDT vous demande pourquoi vous concentrez sur les 2 derniers mois de l'année les formations techniques. Ce choix implique des semaines avec 50% de l'effectif dans les ateliers, au moment ou l'exploitation est à plein régime, sans tenir compte du peu ou pas de remplacements pour les arrêts maladies.

Au bus, les stages ont été programmés sur l'année, selon les possibilités des organismes. Le problème est essentiellement causé par le projet GMAO et la FIMO très consommateurs et très mobilisateurs en cette fin d'année.

De plus, au tramway, nous avons rencontré des difficultés de disponibilité des formateurs et de disponibilité des effectifs sur tout le 1er semestre.

637- Raté en 2011, à l'Espace mobilité :

La CFDT demande que la machine du guichet SNCF soit adaptée aux non-voyants, et aux personnes en fauteuil roulant.

Nous ne choisissons pas le matériel SNCF.

Nous allons nous rapprocher de la SNCF pour voir ce qui peut être fait.

638-Moutonnerie ligne 1:

Le chantier SNCF n'est pas actif le week end . La cfdt vous demande, par note de service de suspendre la limite à 20 Km/h aux abords de la station les Samedis et dimanches.

La limitation à 20 KM/H est maintenue pendant le WE pour 2 raisons.

- **La première concerne des mouvements de véhicules de chantier pendant ces journées pour des travaux spécifiques ne pouvant être réalisés en semaine avec tous les corps de métiers.**
- **La deuxième compte tenu de la largeur du quai de station diminué à cause des barrières de protection et des mouvements piétons sur la traversée routière.**

Nous sommes en attente de poteau fusible afin de positionner les vitesses définitives et diminuer la longueur de la limitation à 20 km/h à la traversée routière.

639-Rue J.Ferry à Nantes :

Le stationnement sauvage sur le trottoir, voire sur le quai tram (Bld Doulon) reprends de nouveau. La CFDT vous demande de ré-intervenir pour que les bus (lignes 58 & 70) puissent passer sans problème.

Le RDL va être vigilant. Si besoin, nous appellerons la police.

640 -Organisation du travail personnel de conduite :

La note envoyée avec le bulletin de salaire nous interroge. Les 24 CA sur 5 semaines au lieu des 27 CA sur le cycle de 10 semaines ; l'exemple 02 (service en 2 fois), qui n'est pas bon ;

Si on réponds NON à la première question, les cases pré validées sont-elles prises en compte ? Pourquoi pas d'espace commentaire ? La CFDT vous demande de clarifier la note pour éviter tout litige.

Suite à la réunion du groupe de travail du mardi 13 décembre, la note concernant l'exemple des « deux fois » et l'incompréhension concernant les 27 CA a été modifiée.

De plus il a été rajouté dans le questionnaire sur résonance la possibilité pour chaque question de répondre « ne se prononce pas ».

641 -St Nicolas :

Les voitures empruntent de plus en plus la voie réservée aux bus, La CFDT vous demandent d'intervenir auprès de Nantes métropole pour une présence de la police municipale et d'autan plus en fin d'année.

La police patrouille en centre ville, y compris la police municipale.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Délégué Syndical, l'expression de nos meilleures salutations.

Sylvie DENIS
Directeur des Ressources Humaines

Prochaine réunion : 20 janvier 2012